

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES RELAIS D'OPINIONS

Du 25 septembre 2012

Elus présents : Mmes Santonja, Laborde et M. Talbot.

Membres de la commission présents : Mme Brault, M. Cannoux, Mmes Cathala, MM Chiaramonti, Conte, Mmes Damais, M. Di Giano, Mmes Ferreira, Galiana, Herrault, MM Lanot, Lautier, Lagangnoux, Limacher, Michelet, Mlle Montiel, Mme Parra, M. Posnic, Mme Riffaud, MM Statari et Tardivon.

Excusés : Mmes Delarocque, Robert MM Cros, François et Parpillon.

Administratifs présents : Mme Cavalié, MM Dafonseca, Nicodeme et Segura.

Madame le maire souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie tous les bénévoles pour leur participation.

Intervention de madame Laborde, déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et les Affaires Scolaires

Sa délégation couvre l'enfance et la jeunesse de 3 mois à 20 ans pendant le temps péri et extrascolaire (temps d'école, hors enseignement et mercredis et vacances scolaires)

Le partenaire privilégié est la **Caisse d'Allocations Familiales**.

Depuis l'achat du site de Courpouyran en 1999, la ville a signé avec la CAF un Contrat Enfance Jeunesse, comprenant des objectifs et un co-financement pour toutes les activités liées à l'enfance et la jeunesse. Ce contrat est signé pour une durée de 4 ans et est renouvelable ; le dernier a pris effet en 2011.

La CAF est un partenaire primordial, incontournable et extrêmement important pour le fonctionnement de toutes nos structures.

CRECHE

La première crèche a été créée en 1989 et a fonctionné jusqu'en 2009 avec un accueil de 30 places. Ensuite il y a eu la création de la nouvelle structure. Ce nouveau bâtiment compte 70 places dont 8 places pour les enfants porteurs d'un handicap. Au total, 150 familles sont concernées par cette nouvelle structure, unique en France en gestion municipale. Cette crèche permet l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap de l'agglomération de Montpellier. Ces enfants pendant le temps de garde peuvent bénéficier de soins (kiné orthophonie ...), ce qui allège considérablement la charge des parents qui travaillent.

De plus la mixité est positive pour tout le monde, aussi bien pour les enfants non handicapés mais surtout pour ceux porteurs d'un handicap, mais également pour le personnel.

RAM

Le Relais Assistants Maternels a été créé en mars 2012, en partenariat avec la ville de Grabels – environ 40 assistants à Juvignac ainsi qu'à Grabels – Ces assistants peuvent être agréés par la Protection Maternelle et Infantile pour un, deux, voire trois enfants. C'est un système de garde en très forte progression vu l'augmentation du nombre d'enfants à garder. Il est vrai que c'est un moyen de garde plus onéreux.

Le rôle du RAM est de coordonner les activités et d'accompagner les assistants maternels et les familles dans leurs démarches. Il permet aussi de rompre l'isolement de ces assistants et la socialisation des enfants qu'ils gardent par les regroupements effectués périodiquement dans les locaux du centre de loisirs. Une passerelle d'informations est très active entre le RAM et la crèche, lorsque cette dernière ne peut plus accueillir de nouveaux enfants.

CENTRE DE LOISIRS

Depuis son achat en 1999, le centre a vu un grand nombre de transformations et d'améliorations. Aujourd'hui ce centre est agréé pour recevoir 90 enfants. Il fonctionne les mercredis et les vacances scolaires et accueille les enfants de 3 à 14 ans à Courpouyran.

CME

Le Conseil Municipal d'Enfants existe depuis environ 15 ans. Les jeunes conseillers sont élus pour 2 ans, par leurs copains de classe et sont une force de propositions très intéressante. Ils prennent très vite des responsabilités, sont capables de poser certaines questions très pointues. Ils participent à de nombreuses manifestations et aux cérémonies de commémoration.

Parmi les différents sujets, leurs favoris sont l'environnement, les relations avec les personnes âgées et l'école. Un exemple d'une idée très appréciée et pérennisée est la boum annuelle des enfants.

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Elles ont été mises en place depuis 20 ans environ et ont suivi les évolutions des systèmes et les changements de législation.

En matière de changement, depuis la rentrée des classes 2010/2011, l'accueil périscolaire est devenu un accueil total. Il est organisé de 7 h 15 à 18 h 30 sauf pendant le temps scolaire. Toutes les activités sont encadrées par des animateurs confirmés et chaque parent paie une somme en fonction du revenu de la famille. Les tarifs, par jour et par enfant, sont compris entre un plancher de 0,20 € pour un plafond possible de 1,50 €. Les statistiques montrent que les parents payent en moyenne 0,75 €.

TEMPS SCOLAIRE

Seul l'enseignement est de la compétence de l'Etat. Les locaux et les personnels sont à la charge de la ville. Le coût est très important en matière d'investissement et de fonctionnement (construction de locaux, mobilier, salaires, fournitures etc...)

Actuellement l'école de Fontcaude a 4 classes maternelles et 6 classes primaires. L'école des Garrigues a 8 classes maternelles et 11 classes primaires.

La commune a procédé à l'ouverture de 4 classes de maternelle en 2 rentrées scolaires.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE

L'école de Fontcaude pose quelques soucis en raison de sa position géographique et sa configuration donc il est prévu la construction d'une nouvelle école.

Pendant une période, il a été convenu de construire ce nouveau bâtiment sur le site de Courpouyran. Des études poussées ont été faites, et le projet est devenu impossible puisque l'agglo souhaite disposer d'une partie du terrain pour un projet d'extension de la ligne 3 vers Naussargues.

Après examen de tous les sites possibles, le choix de la ville s'est orienté sur le site du parc St Hubert. Cette concertation a été adroïtement menée entre le maire, l'adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et les services administratifs. Son résultat est le travail de nombreuses discussions au cours desquelles toutes les mesures nécessaires à cette implantation avaient été prises en compte. Devant la forte opposition des riverains et pas seulement ceux du parc St Hubert, qui ne voulaient pas accueillir le nouveau groupe scolaire, mais aussi ceux de Fontcaude, qui ne voulaient pas délocaliser le groupe scolaire existant, le projet a été abandonné. Aussi, à ce jour la ville peut annoncer que l'école ne se fera pas au parc St Hubert.

Par contre, les études se poursuivent mais la ville ne peut pas encore dire l'endroit où s'effectuera la construction du nouveau groupe scolaire ou si des réaménagements seront entrepris en vue d'un agrandissement des locaux existants.

Une chose est certaine, la commune veut satisfaire au mieux les juvignacois et leurs enfants mais aussi les enseignants. Et un projet tel que celui-là est conçu pour des années, donc il doit être murement réfléchi. Néanmoins, c'est une évidence, nous manquons de place et cela devient une urgence. A ce jour, 747 enfants sont scolarisés sur la commune.

Pour information, ce projet a une emprise au sol d'un hectare.

Alain Talbot

Aujourd'hui des nouveaux membres viennent rejoindre cette assemblée. Tous les quartiers sont couverts.

Il sera donc procédé à une redéfinition du zonage des quartiers et une plaquette sera éditée pour information. Lors des réunions de quartiers de cette année, de nombreux Relais d'Opinions sont venus participer. Cette présence est très importante puisque sont abordés des informations, des projets et des sujets graves qu'il faut relayer pour éviter les rumeurs.

Pour les doléances, il est bien de continuer à les envoyer régulièrement sans attendre les réunions trimestrielles afin de traiter les problèmes rencontrés rapidement avec les services concernés.

Madame le maire

- Le cinéma devrait se faire lors d'un réaménagement du rond-point de Fontcaude. Toutes les précautions seront prises pour que les riverains soient préservés du bruit.

Le projet sera exposé dans une séance de Relais d'Opinions.

- Il est vrai que le flux de circulation augmente avenue du Perret, mais très régulièrement des contrôles sont réalisés et la commune reste en dessous des normes pour envisager la construction d'un mur anti bruit. De plus les véhicules vont de plus en plus emprunter l'avenue G. Frêche, passant ainsi par le quartier des Constellations et sortir au niveau de l'école de musique. Lorsque les aménagements de voirie seront terminés, il y aura beaucoup moins de passage dans la zone actuellement difficile.

- La loi impose la construction de logements sociaux. L'Etat veut quintupler les pénalités des villes. De plus la préfecture pourra réquisitionner des terrains pour bâtir des logements sociaux contre l'avis du maire et de son conseil municipal.

A titre d'information, aujourd'hui Juvignac a un territoire de 30% urbanisé et donc 70 % d'espaces verts.

Mme Parra

Les virades de l'Espoir

500 communes en France participent à cette manifestation. Pour Juvignac c'est la 5^{ème} édition. Remerciements aux membres pour venir sur le stand des Relais d'Opinions et plus particulièrement à Antoine Cannoux pour son soutien à la genèse du projet. Depuis le début 40 000 euros ont été reversés à l'association des Virades.

M. Lanot participe financièrement pour l'achat des denrées alimentaires.

M. Legangnoux

Journée de la Trisomie

Livraison de petit-déjeuner le 18 novembre prochain.

Si chaque relais d'opinions amène quelques donateurs et livre les petits déjeuners, cela permettrait de récolter plus de fonds sur la commune.

De plus, madame Damais propose d'offrir les petits déjeuners aux personnes nécessiteuses de la commune. Une réunion sera organisée afin de mieux préparer cette initiative.

A NOTER : En marge de cette livraison, l'Association du Personnel Communal de Juvignac (APCJ) organise un week-end au profit de l'association Trisomie 34 les 17 et 18 novembre prochain dans la salle de Courpouyan.

Samedi 17 novembre à 18 h 30 : pièce de théâtre par la troupe « Amis en scène » (horaire à confirmer)

Dimanche 18 novembre à 15 heures : thé dansant animé par « ARCM Animation »

Tous les bénéfices de ce week-end seront reversés intégralement à l'association Trisomie 34 dont le siège social est à Grabels.

Francis Chiaramonti

Internet

Fontcaude et Martinet : Extension de la zone quasiment réglée par Prems'Telecom

Labournas : tous desservis en fibre optique dans les 4 années à venir

Constellations : La ZAC sera fibrée en 2013.

René Limacher :

Camping car : problème de stationnement. Un arrêté interdisant le stationnement de camping-car sera pris et signé très rapidement.

Mme Riffaud

Soucis avec Mc Donald – La rue du Poumpidou est jonchée de déchets émanant de cet établissement
Problème récurrent avec les chiens – Pour la voie publique, la police augmentera sa vigilance en sachant qu'elle ne peut pas être derrière chaque animal. Pour les intérieurs des bâtiments, c'est un problème de syndic.

Annexe 1 : Dépliant ENSANGBLE (Sensibilisation sur le don du sang)

Mme Brault

Annexe 2 : Réponses aux questions

Fin de la réunion : 20 H 30

La secrétaire
Jocelyne Cavalié